



Chaque mois, une anecdote sur Janville-en-Beauce !

Les Janvillois oubliés

LOUIS THOMAS ANTOINE AMY (1760-1832) — 2^e partie

C'est donc dans une famille très bien établie à Janville, mais aussi plus largement de Paris à Orléans, que naît Louis Thomas Antoine Amy. À l'exemple de son père et de la majeure partie du cercle auquel il appartient, il va apprendre le droit et s'orienter vers une carrière de magistrat. Portant les mêmes prénoms que son géniteur — selon un usage fréquent à l'époque, surtout pour le premier-né — Louis Thomas va naturellement suivre ses traces, comme l'un de ses frères, Jean Paul, qui sera président du tribunal de première instance de Provins. Seule entorse à cette tradition, le cadet, Constant Amy, fera une belle carrière d'officier de marine (nous lui consacrerons un article spécifique). De par leurs offices, les Amy cumulent les facilités pour acquérir de nombreuses possessions immobilières, d'autant plus que les règles du temps ne connaissent pas la notion de prise d'intérêt et/ou de conflit d'intérêts. Ainsi, bien qu'officiers du roi, Louis Thomas senior et junior agissent également par intérêt particulier. En 1781, par exemple, le lieutenant général se fait reconnaître en tant qu'exécuteur testamentaire de Désiré Tupin, curé de la paroisse de Toury, ce qui lui permet de toucher les émoluments liés à la vente des biens du prêtre, à son décès. Ce qui apparaît comme un placement naturel et fructueux jouera cependant des tours à Louis Thomas Antoine en 1830, donc quelques décennies plus tard, quand ses propriétés immobilières vaudront à l'intéressé de subir une procédure en justice, situation assez inhabituelle et gênante... puisqu'il occupe alors les fonctions de président de Chambre à la cour royale de Paris ! Nous en parlerons un peu plus loin. À Janville comme ailleurs, l'été 1789 apporte son lot de bouleversements. La Révolution française met à mal les hiérarchies traditionnelles, les bouleverse, les supprime, en fait naître de nouvelles. Et les Amy, dans tout cela ? Pâtissent-ils des évènements ? Si l'on s'en tient au strict fil de l'Histoire et à l'expression de la colère du peuple, le lieutenant général et son fils officier du roi, eu égard à leur rang dans le système institutionnel de l'Ancien Régime en passe de sombrer, auraient dû perdre leur rang ou, à tout le moins, disparaître du devant de la scène. Voici pour la théorie, mais la réalité se montre souvent plus complexe. D'une part, la monarchie n'a pas encore disparu (elle sera abolie seulement le 21 septembre 1792), et d'autre part ce sont fréquemment des notables qui impriment le cap aux évènements révolutionnaires... pour en tirer profit. À ce jeu, Louis Thomas Amy le jeune va se distinguer par son opportunisme.

Illustration : un officier de la justice royale — généralité d'Orléans, XVIII^e. Gravure par Jean de La Cruz.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE Contact : lepetitjanvillois@gmail.com

Publication de la mairie de Janville-en-Beauce à 1000 exemplaires

Directeur de Publication : M. Stéphane MAGUET

Allaines-Mervilliers

Janville

Le Puiset



Le petit Janvillois

Edition Avril 2025



16 rue du Cheval Barde 28310 Janville-en-Beauce . 02 37 90 16 35

horaires d'ouverture: Mardi, Jeudi, Vendredi: 16h à 18h
Mercredi: 9h30 à 12h - 14h à 18h . Samedi: 9h30 à 12h - 14h à 17h

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES 2025

Rendez-vous à la Maison de retraite de Janville

SAMEDI 19 AVRIL à 16 H

Ouvert aux enfants de 2 à 10 ans – GRATUIT

Inscription obligatoire avant le 11 avril 2025

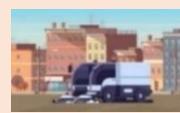


Par mail. : brigitte.polisano@gmail.com Ou par SMS : 06 83 04 44 50

Un grand merci aux 80 marcheuses et marcheurs intergénérationnel(les) pour votre participation à la « Marche Bleue » de 4 et 6 kms qui a eu lieu le samedi 15 mars dans Janville et ses alentours ainsi que votre générosité. Un don de 708 € a été fait à la ligue contre le cancer d'Eure et Loir, ce qui lui permettra d'offrir des séances gratuites de bien-être pour les malades. Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour la 4^{ème} édition de « Mars Bleu ».



Le passage de la balayeuse est prévu :
le jeudi 3 avril dans la commune d'Allaines-Mervilliers
le mercredi 16 avril dans la commune de Janville



Vendredi 25 Avril 2025

Le comité des fêtes de Janville-en-Beauce vous invite à son premier

Karaoke

AFTER WORK!

Venez décompresser de la semaine en musique !

Espace Thierry-La-Fronde

A partir de 19h

Tarifs :
 Entrée seule : 8€
 12/18 ans : 4€
 -12 ans : gratuit

SUR RESERVATION :
 Planchette apéro 1 personne : 6€

Réservation :
06.48.06.09.00

Animation :
CONCEPT MUSIC

Vendredi 4 avril

Soirée Choucroute Menu à 28 €
 Réservation : Les sabots d'or
 28310 Janville
 02.37.90.00.11



A la suite de l'élagage des arbres communaux, la mairie met à disposition du broyat pour paillage. N'hésitez pas à venir vous servir à l'entrée de la station d'épuration de Janville et jusqu'à épuisement des stocks, c'est gratuit !

APOGEE

Samedi 5 avril de 10h à 19h
 En avant-première de la journée internationale du Malbec. Venez découvrir la diversité et la richesse unique offerte par la gamme des vins AOC Cahors
 386, Rue du Boël Le Puiset 02.37.90.23.28
 apogee.marcoue@wanadoo.fr



MEDIATHEQUE DE JANVILLE-EN-BEAUCE – 02-37-90-16-35



Mardi 1er et mercredi 2 avril : venez chercher les poissons d'avril qui se sont cachés à la médiathèque de Janville sur les horaires d'ouverture. Les poissons trouvés pourront être échangés contre des bonbons au bureau d'accueil de la médiathèque.

Mercredi 9 avril de 10h30 à 11h : atelier "Mon petit lapin" pour les enfants à partir de 3 ans. Atelier gratuit sur inscription, vous pouvez réserver vos places par mail ou par téléphone auprès de la médiathèque.

Mercredi 16 avril de 10h30 à 11h30 : atelier "Mon panier pour la chasse aux œufs" pour les enfants à partir de 6 ans. Atelier gratuit sur inscription, vous pouvez réserver vos places par mail ou par téléphone auprès de la médiathèque.

C.C.A.S.

Des bons alimentaires (d'épicerie et de viande) sont délivrés aux personnes de plus de 65 ans, 2 fois par an, à l'occasion de la fête de printemps et pour les fêtes de fin d'année, ainsi qu'une aide accordée pour le chauffage par virement en décembre. Pour pouvoir bénéficier de ces bons, il faut se présenter en Mairie de Janville avec le dernier avis d'imposition, une pièce d'identité et un justificatif de domicile, avant le 30 avril 2025.



Animation à la Librairie « Une page à écrire »

Samedi 5 avril à 15h : Dans le cadre des conférences mensuelles "Comment les petites histoires racontent la grande Histoire ?", la librairie reçoit Pierre-François Chaumereuil sur le thème "Les croisades populaires au Moyen-âge".
Samedi 19 avril de 10h à 11h30 : Singrid Bonizec animera un atelier d'Art floral à l'occasion des fêtes de Pâques. Places limitées, réservation indispensable, prix de l'atelier : 22€.
Samedi 26 avril de 15h : Rencontre avec l'auteure Patricia ODDO pour son livre "Survivre au pire" dans lequel elle parle de la tragédie qu'elle a vécu.

Plus d'infos sur : <https://www.unepageaecrire.fr/evenements/>

Théâtre

LE SECRET DE SHERLOCK HOLMES

UNE COMÉDIE POLICIERE ET D'AVVENTURE DE CHRISTOPHE GUILLOU ET CHRISTIAN CHEVALIER
 MISÉ EN SCÈNE DE CHRISTOPHE GUILLOU
 AVEC HERVE DANDRIEUX, CHRISTOPHE GUILLOU, EMMANUEL GUILLOU, LAURA MARIN, DIDIER VINSON

Dimanche 4 Mai 2025 – 16h
 Espace Thierry-La-Fronde JANVILLE
 Tarif : 12 € (6€ -12 ans)
 Réservation : Mairie de Janville – 02.37.90.00.53



Dimanche 18 Mai

L'association Loisirs des Ainés organise une Marche de 3 parcours : 10 km (départ à 9h30), 7 km (départ à 10h), 3 km (départ à 10h30). Participation : 3 € avec verre de l'amitié à l'arrivée, repas : 15 € pour les marcheurs et adhérents Réservation avant le 8 mai : 07.71.70.66.30 – 06.42.90.49.64



Tous les jeunes Français, garçons et filles de 16 ans et jusqu'à 25 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, munis de : carte d'identité du jeune et de ses parents, livret de famille, justificatif de domicile (sauf facture de téléphone portable). Cette démarche est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire. **Le certificat est obligatoire** pour passer des examens (BAC, CAP, permis de conduire...) et concours (fonction publique, grandes écoles...)